



1^{ère} AUDITION PUBLIQUE 2.0

**avec retransmission en direct par Oze Tv
en se connectant sur le site de la FFA : www.addictologie.org**

7 & 8 AVRIL 2016 - PARIS

“Réduction des risques et des dommages liés aux conduites addictives”

*Sous la présidence du
Pr Amine Benyamina et du Dr Alain Morel*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour la 1^{ère} fois, une Audition Publique est organisée sur le thème de ‘la Réduction des Risques et des Dommages (RdRD) liés aux conduites addictives’, à l’initiative de **la Fédération Française d’Addictologie (FFA)**, avec le soutien de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA) et de la Direction Générale de la Santé (DGS), et avec l’accompagnement de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Elle aura lieu les **7 et 8 avril au Ministère de la Santé, à Paris**.

La FFA innove ! **Les débats pourront être suivis en direct (en streaming) pendant ces 2 jours, en se connectant sur le site de la FFA www.addictologie.org**. Ainsi dans chaque région ou dans toute institution qui le souhaite, des rencontres de professionnels, d’usagers, de responsables d’associations et d’acteurs locaux pourront être organisées pour leur permettre d’assister aux séances et aux débats à distance.

Pour le Pr Amine Benyamina, président de la FFA, l’objectif est de **mettre à disposition du grand public un document didactique** sur les pratiques des professionnels de l’addictologie, notamment sur **les notions qui font débat**. Et pour le Dr Alain Morel, président du comité d’organisation de l’Audition Publique, tout l’enjeu est de **mettre en cohérence la vision que peut avoir la société des phénomènes d’addictions avec l’évolution des pratiques professionnelles et des politiques publiques**.

Car **depuis une dizaine d’années, les pratiques ont largement évolué**. Les professionnels donnent de plus en plus la priorité aux choix de l’usager, à son autonomie et donc à la réduction des risques plutôt qu’à l’objectif exclusif de l’abstinence, quelles que soient les substances (alcool, drogues, tabac,...) et les conduites addictives. Les modalités d’intervention visent en premier lieu à ce que les usagers puissent éviter les conséquences graves de leur consommation, plutôt que de chercher à tout prix qu’ils l’arrêtent complètement.

Mais ces évolutions ne se font pas sans heurts et sans controverses, comme on a pu le voir à propos des salles de shoot ou de l’utilisation de la cigarette électronique. Le Dr Alain Morel, espère que **le consensus qui se dégagera de cette Audition Publique permettra d’avoir un langage clair envers la population et les dirigeants politiques**, pour que les décisions prises en matière de santé publique et de législation soient basées sur des preuves scientifiques et des pratiques validées, plutôt que sur des préjugés ou des visions dépassées.

Au cours de cette Audition Publique, de nombreux thèmes seront abordés, tels que **la définition et l'efficacité de la RdRD** (en matière notamment d'alcool et de tabac, avec entre autre la place de la cigarette électronique), **la place des usagers, les outils et les adaptations nécessaires de ces nouvelles pratiques à de nouveaux phénomènes** ou encore **l'adaptation de la législation sur les drogues** (cannabis notamment).

Déroulement de l'Audition Publique

Un Comité d'Organisation prépare un ensemble de questions et organise une réunion publique qui permet à des experts de présenter leur contribution et de dialoguer avec les participants. À partir des contributions des experts, de l'analyse préalable des publications disponibles et des échanges survenus au cours de la réunion publique, **une Commission d'Audition indépendante rédigera ses conclusions et recommandations destinées à éclairer tous les professionnels de santé mais aussi les pouvoirs publics et l'opinion.**

Si vous le souhaitez, **des interviews peuvent être organisées pendant l'Audition Publique avec les experts présents.** N'hésitez pas à nous en faire la demande.

CONTACTS PRESSE

Annie Eggermann
Tél. : 01 84 20 11 92
a.eggermann@katanasante.com

Sandrine Chauvard
Tél. : 01 84 20 11 95
s.chauvard@katanasante.com